



Siryae

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST

Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : contact@siryae.fr

SIRET N° : 200 063 048 00017

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 FÉVRIER 2017

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 23 Février 2017 À 19h00

Date de convocation : 9 février 2017	Membres présents : 33
Nombre de délégués en exercice : 51	Nombre de pouvoirs : 2
	Nombre total de votes : 35

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux du Foyer Rural – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Samuel BLONDEAU		X
AUTOUILLET	Étienne BANCAL		X
BAZAINVILLE	Sylvain GOEFFIC		X
BAZOCHES-SUR-GUYONNE	Pierre BEHERAY	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patrice GUASP	X	
BOINVILLIERS	Giselle AUBEL	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Patrice COSNEAU	X	
C.A.S.Q.Y. (Magny-les-Hameaux - Élancourt)	Bertrand HOUILLON		X
	Thierry ESSLING		X
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Caroline LOUART	X	
GAMBAIS	Fadhel AKROUT	X	
GAMBAISEUIL	Roland BOSCHER		X
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN	X	
GROSROUVRE	Anne COMBE		X
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Valérie GONNORD	X	
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Bernard CLAISSE	X	

LE PERRYAY-EN-YVELINES	Charles VIETTE	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Jean CLOSET	X	
LES ESSARTS-LE-ROI	Philippe GAULTIER		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Thierry RAUX	X	
MARCQ	Laurent RUEL		X
MAREIL-LE-GUYON	Dominique JAKOBI		X
MAREIL-SUR-MAULDRE	Max MANNÉ	X	
MAULETTE	Éric TONDU		X
MÉRÉ	Michel MERCIER	X	
MILLEMONT	Dominique LE GOAZIOU	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Luc BOT		X
MONTFORT-L'AMAURY	Christine BOULANGER	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND		X
PRUNAY-LE-TEMPLE	Alain COQUER	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE		X
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Jean-Luc JANIN	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Olivier HÄNEL	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Jean-Claude LAUVRAY-JONOT	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON		X
SAULX-MARCHAIS	Jacques CHAUMETTE	X	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	Alain PETIT		X
VICQ	Damien HERMAN	X	
VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES	Jacky BARBÉ		X
VILLIERS-LE-MAHIEU	Susanna DEGAYE	X	

ONT DONNÉ POUVOIR :

- Monsieur Bertrand HOUILLON représentant la commune de MAGNY-LES-HAMEAUX a donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc JANNIN de la commune de SAINT-FORGET.
- Monsieur Dominique JAKOBY représentant la commune de MAREIL-LE-GUYON a donné pouvoir à Monsieur Pierre BEHERAY de la commune BAZOCHES-SUR-GUYONNE.

Madame Christine BOULANGER, représentant la Commune de MONTFORT-L'AMAURY est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ SYNDICAL

La formule de procès-verbal avec relation in extenso des débats n'est pas exigée par la loi. On peut donc admettre que chaque séance du Comité fasse l'objet d'un compte rendu ou procès-verbal ne mentionnant que les rapports ou exposés des motifs, une analyse succincte des interventions ayant précédé le vote et le texte de la délibération votée.

Des délégués peuvent demander que leurs déclarations y soient reproduites mais, dans ce cas, les intéressés doivent remettre au secrétaire de séance, en fin de réunion, la version écrite de leurs propos.

ONT ÉTÉ ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ :

1 – Le compte rendu de la séance du 22 novembre 2016

2 – Débat d'Orientation Budgétaire 2017

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales un débat sur les orientations du budget doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif, et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2017, Monsieur le Président présente les points essentiels.

A - Programme pluriannuel d'investissement

Dans le cadre de son programme d'amélioration de la qualité de l'eau, le Comité Syndical s'est engagé dans la réalisation des études préalables et travaux d'investissement sur les sites des Bîmes et de Rosay visant à diminuer le taux de calcaire de l'eau mise en distribution pour un montant total de 5 305 700 € HT soit 6 366 840 € TTC.

Considérant l'importance du niveau d'investissement de ce programme, il a été décidé d'ouvrir l'Autorisation de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous.

Libellé	Montant de l'AP	CP en 2015	CP en 2016	CP en 2017
Amélioration de la qualité de l'eau	6 366 840 €	4 671 378 €	1 000 000 €	695 462 €

B - Orientations budgétaires 2017

1 - Analyse financière permettant de déterminer le financement dégagé de la section d'exploitation

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Dépenses courantes	156 300,00	Vente d'eau - Frais remboursés	2 666 500,00
Charges de personnel	138 350,00	Autres produits	143 401,00
Charges diverses	55 000,00	Produits exceptionnels	-
Intérêts des emprunts	48 901,58	Opérations d'ordres	271 057,08
Dépenses imprévues	10 000,00		
Opérations d'ordres	1 386 671,01		
Total	1 795 222,59	Total	3 080 958,08

Virement à la section d'investissement (recettes - dépenses)

1 285 735,49

2 - Analyse prospective permettant de déterminer la capacité à investir sur l'exercice 2017

	Dépenses	Recettes	Résultats
Reprise des Restes à réaliser constatés au 31/12/2016	3 846 971,00	985 295,00	- 2 861 676,00
Dépenses financières (emprunt + dépenses imprévues)	194 523,08	1 768 195,45	1 573 672,37
Recettes financières (dotations + transfert de TVA)			
Immobilisations incorporelles	2 300,00	-	- 2 300,00
Immobilisations corporelles (terrains - Informatique)	252 000,00	33 000,00	- 219 000,00
Opérations d'ordres (TVA)	985 295,00	985 295,00	-
Opérations d'ordres (amortissements)	271 057,08	1 386 671,01	1 115 613,93
Financement dégagé de la section d'exploitation	-	1 285 735,49	1 285 735,49
Excédent d'investissement reporté (résultat du CA 2016)	-	2 288 964,21	2 288 964,21
	5 552 146,16	8 733 156,16	3 181 010,00

Financement HT dégagé pour permettre l'investissement sur l'exercice 2017

3 - Propositions d'investissement pour l'année 2017

Nouvelles propositions inscrites au budget primitif 2017

Opérations n°	Intitulés des opérations	HT	TTC
95001	Opération non affectée	1 682 405,00	2 018 886,00
95050	Programme d'amélioration de la qualité de l'eau	579 552,00	695 462,00
95052	Programme de travaux 2015	2 386,00	2 863,00
95054	Programme de travaux 2017	916 667,00	1 100 000,00
	TOTAL	3 181 010,00	3 817 211,00

Montant total des propositions d'investissement	3 181 010,00	3 817 211,00
---	--------------	--------------

C - État récapitulatif de la dette au 1^{er} janvier 2017

Année	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1 ^{er} janvier 2016	Échéance à payer au cours de l'exercice	Dont Intérêts	Dont Capital
2017	2 406 000,00	1 296 091,83	216 794,82	52 272,63	164 522,19
2018	2 406 000,00	1 131 569,64	216 794,82	45 524,38	171 270,44
2019	2 406 000,00	960 299,20	216 794,77	38 495,04	178 299,73
2020	2 390 000,00	781 999,47	215 728,15	31 172,83	184 555,32
2021	2 390 000,00	597 444,15	215 728,15	23 545,43	192 182,72
2022	2 390 000,00	405 261,43	215 728,15	15 600,03	200 128,21
2023	850 000,00	205 133,22	73 317,00	7 323,26	65 993,74
2024	850 000,00	139 139,48	73 317,00	4 967,28	68 349,72
2025	850 000,00	70 789,76	73 317,00	2 527,24	70 789,76
	TOTAL		1 517 519,95	221 428,12	1 296 091,83

D - Dépenses de personnel

Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à compter du 1^{er} janvier 2017 pour les agents du Syndicat, selon la délibération n° D514-2016 du Comité Syndical du 22 novembre 2016.

L'agent de catégorie C titulaire sur le grade d'adjoint administratif de deuxième classe sera reclassé à compter du 1^{er} janvier 2017 en catégorie C1 - 8^{ème} échelon.

L'agent de catégorie B stagiaire sur le grade de rédacteur depuis juillet 2016, sera titularisé au 1^{er} janvier 2017. Il sera reclassé à la même date au 7^{ème} échelon et passera au 8^{ème} échelon le 4 novembre 2017.

Le poste d'adjoint administratif principal de première classe sera donc supprimé. Le tableau des effectifs changera en conséquence.

Considérant que dans les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu à l'assemblée sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Considérant que dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, ce qui est le cas du SIRYAE, le rapport doit comporter «une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs». Il doit notamment préciser «l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail»,

Le Comité Syndical :

- Approuve le rapport relatif aux orientations budgétaires 2017 ci-joint présenté par le Président.
- Confirme que le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2017 s'est tenu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

3 – Programme de travaux 2017 inscrit au Budget Primitif 2017

Le programme de travaux 2017 est examiné.

Monsieur le Président présente la liste des travaux envisagés dans le cadre du programme 2017.

Commune - adresse	€ HT	€ TTC
Le Perray en Yvelines - Rue de la Grimace	298 000	357 600
Levis St Nom - Rue des Bruyères	413 667	496 400
Le Mesnil St Denis - Avenue des Carrières	205 000	246 000
Total :	916 667	1 100 000

Le Comité Syndical décide :

- La réalisation des travaux proposés pour un montant de 916 667 € hors taxe soit 1 100 000 € TTC.
- De donner tous pouvoirs au Président pour :
 - inscrire le programme de travaux au titre de l'exercice 2017 et prévoir les dépenses au Budget Primitif 2017,
 - signer les marchés de travaux avec le groupement SOGEA Ile de France Hydraulique - SAUR,
 - assurer la maîtrise et l'entretien des ouvrages,
 - et en général accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

4 – Amortissement des immobilisations et subventions au 1er janvier 2017

Amortissement des immobilisations à compter du 1er Janvier 2017 comme suit :

N° Bien	Intitulé	Montant	Cadence	Annuités	Dernière annuité	Compte définitif
CL1/16	Logiciel de comptabilité Milord	2 127,60 €	1 an	2 127,60 €	2017	2051
320	Parcelle cadastrée ZH31 lieu-dit la Croix Rouge à Gambais	4 000,00 €	40 ans	100,00 €	2056	2125
RE93	Programme de travaux 2009	1 247 680,51 €	40 ans	31 192,00 €	2056	21531
RE88	Programme de travaux 2008	1 082 146,93 €	40 ans	27 054,00 €	2056	21531
RE50	Programme de remplacement des branchements en plomb	2 056 772,69 €	40 ans	51 419,00 €	2056	21531
RE317	Programme de travaux 2014	558 127,56 €	40 ans	13 953,19	2056	21531

5 – Liste des marchés notifiés du 1er janvier au 31 décembre 2016

Approbation de la liste des marchés notifiés durant l'année 2016, à savoir :

Intitulé du marché	Entreprises titulaire du marché	Montant du marché € Hors Taxes	du	Montant du marché € Toutes Taxes Comprises
Maîtrise d'œuvre des travaux portant sur le patrimoine du Syndicat pour les programmes de travaux 2017-2018-2019	SAFÈGE	Plafond de 418 000,00	de	Plafond de 501 600,00
Programme de travaux 2016	SOGEA ILE DE FRANCE HYDRAULIQUE SAUR /	832 739,10		999 286,92

6 – Convention de reversement des frais d'affranchissement de la Mairie de Béhoust au SIRYAE

Considérant que le SIRYAE est titulaire du compte Néopost relatif à la nouvelle affranchisseuse située en Mairie de Béhoust et qu'à ce titre il est le seul débiteur de l'ensemble des factures liées à l'utilisation de ce matériel, il est par conséquent nécessaire de passer une convention avec la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY) afin que le Syndicat puisse lui facturer les frais relatifs à l'affranchissement de la Mairie de Béhoust à savoir les taxes liées à l'utilisation d'une flamme publicitaire et les frais d'affranchissement du courrier,

Le Comité Syndical :

- Autorise le Président à signer la convention de reversement des frais d'affranchissement de la Mairie de Béhoust au SIRYAE avec la CCCY sise 1 place aux Herbes 78640 NEAUPHLE LE CHÂTEAU.
- Décide que les recettes seront inscrites au Budget Primitif 2017 et suivants au Chapitre 70 – compte 7087.
- Autorise le Président à accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

7 – Suppression du poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet - Modification du tableau des effectifs

Considérant l'avancement au grade de Rédacteur de Mademoiselle Sandrine VARGAS-PEREZ à compter du 1er juillet 2016,

Le Comité Syndical :

- la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- la modification du tableau des effectifs en conséquence :

Grade	Catégorie	Effectif budgétaire	Pourvu	Vacant	Dont TC
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	1	0	1

8 – Informations du Président (Décisions)

Décision n°2016-44 relative à la signature de l'avenant n°2 à la convention de fourniture d'eau en gros entre GPSEO et le SIRYAE pour l'alimentation de la commune de Flacourt.

Décision n°2016-45 relative à la signature d'une convention d'occupation du domaine public avec les sociétés SAUR et INFRACOS représentant la société BOUYGUES TELECOM pour son matériel de transmission hertzien situé sur le réservoir de la commune des Essarts le Roi.

Décision n°2016-46 relative à la signature de contrats d'abonnement-location-entretien et d'utilisation d'une machine à affranchir avec la société Néopost et La Poste.

Décision n°2017-47 relative à la signature de l'avenant n°3 à la convention d'occupation du domaine public avec les sociétés SAUR et INFRACOS représentant la société BOUYGUES TELECOM pour son matériel de transmission hertzien situé sur le réservoir RN12 les Quatre Piliers de la commune de Gambais.

PROGRAMME 2013

DUP - Mareil-sur-Mauldre Usine des Bîmes	Travaux de serrurerie sur les têtes de forage en domaine privé programmés en avril 2017
---	---

PROGRAMME 2016

Les Mesnuls Route de Saint-Rémy-l'Honoré	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Le Tremblay-sur-Mauldre Chemin rural n°10	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Galluis / La-Queue-Lez-Yvelines Route du Petit Clos / avenue des Platanes	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Béhoust Rue de la Masse	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux terminés
Le Perray-en-Yvelines / Les Essarts-Le-Roi Giratoire de l'Artoire, route de Paris et route de Mantes	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - en attente validation Conseil Départemental
Marcq Rue de Montfort, chemin des Fontenelles	SOGEA IDF HYDRAULIQUE / SAUR - travaux programmés en mars / avril 2017

10 – Questions diverses

Néant.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président
Guy PÉLISSIER



Il est précisé que chacune des délibérations peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.